

- Vu le Code de l'Éducation ;
- Vu les statuts de l'Université Pierre et Marie Curie ;
- Vu les statuts du département du master de mathématiques et applications.

Le Directeur du département du Master de Mathématiques et applications

ARRETE

Article 1 :

Les élections des représentants des personnels / étudiants au conseil de département du Master de mathématiques et applications auront lieu aux dates, heures et lieux suivants :

Mardi 1er Décembre 2015

De 9h30 à 17h

**Collège A et B Tour 14-15 Bureau 209
Collège U Tour 14-15 Salle 211
Collège T Tour 14-15 Bureau 203**

Article 2 :

La répartition par collèges électoraux des sièges à pourvoir est la suivante :

- ✚ Collège A (enseignants chercheurs de rang A et assimilés) : 4 sièges
- ✚ Collège B (enseignants chercheurs de rang B et assimilés) : 4 sièges
- ✚ Collège U (usagers) : 2 sièges
- ✚ Collège T (personnels BIATSS de la mention) : 2 sièges

Article 3 :

- ✚ Les listes électorales seront consultables à partir du jeudi 5 novembre 2015.
- ✚ La **date limite de dépôt des candidatures** est fixée **mercredi 18 novembre 2015** à 16 heures.

Article 4 :

M. Fabrice Bethuel est nommé Président du bureau de vote.

Article 5 :

Le dépouillement du scrutin et la proclamation des résultats par le directeur du département du Master de mathématiques et applications auront lieu respectivement le 1er décembre 2015 et le 3 décembre 2015.

Article 6 :

Le Directeur général des services de l'Université Pierre et Marie Curie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 Octobre 2015

Le directeur du Département
du Master de Mathématiques et Applications

Fabrice BETHUEL

UPMC
SORBONNE UNIVERSITÉS
Master de sciences et technologies
Mention Mathématiques et Applications
Tour 14-15 2^e étage
Case courrier 202
4, place Jussieu
75252 Paris Cedex 05